Envoyé en préfecture le 02/07/2024

Reçu en préfecture le 02/07/2024

Publié le

DEPARTEMENT DE L'EURE

REPUBLIQUE FRANC ID: 027-212705404-20240628-D2024_10-DE

ARRONDISSEMENT **DES ANDELYS**

MAIRIE DE STE.GENEVIEVE LES GASNY

CANTON DE VERNON

TEL: 02.32.52.12.94 TELECOPIE: 02.32.52.17.77

Séance du Vendredi 28 JUIN 2024

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DATE DE CONVOCATION

LE: 24/06/2024

DATE D'AFFICHAGE

LE: 05/07/2024

NOMBRE DE CONSEILLERS:

EN EXERCICE: 15 PRESENTS: 12 VOTES: 13 pour

L'an DEUX MILLE VINGT-QUATRE, le vendredi vingt-huit juin à 19h30, le conseil Municipal Jégalement convoqué par le Maire le 24 juin 2024, s'est réuni en session ordinaire à la mairie sous la présidence de

Madame Héléna MARTINEZ, Maire.

ABSENT(S): 3 POUVOIR(S): 1

PRESENTS: Reynald AIGNEL, Serge BEGUIN, Katia DRAGEE, Claire ESPASA, Yann GRUMBACH,

Christian MAZURE, Isabelle PANCHOUT, Alexandre PARIS, Jonathan PETIT, Jean-Yves

SCHROEYERS, Bénédicte VALLET.

ABSENTS EXCUSES: Tom KUBLER, Lydia KONYA, Rémy PONT (pouvoir donné à Mme VALLET).

Secrétaire de séance : Katia DRAGEE.

Délibération : Signature de la Convention territoriale globale (Ctg) avec la CAF

Le Conseil Municipal,

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L2241-1 et L1311-9, L1311-10 et L1311-13, Vu le code général de la propriété des personnes publiques, notamment ses articles L.1211-1 et L1212-1, Vu le code de l'Education,

Considérant l'intérêt de signer la convention territoriale globale (Ctq) et la nécessité de conventionner avec les partenaires, notamment la CAF,

Après en avoir délibéré,

DECIDE à l'unanimité :

D'autoriser Madame le Maire à signer la convention;

D'autoriser Madame le Maire à solliciter toute subvention relative à la Ctg

APPROUVE à l'unanimité la signature de cette convention territoriale globale de Mme le Maire.

La présente délibération sera affichée et ampliation sera adressée à Monsieur le Préfet, à Monsieur le Trésorier et à la SNA.

Pour extrait conforme au registre. Fait à STE GENEVIEVE LES GASNY, le 28 JUIN 2024 Le Maire, Héléna MARTINEZ.

Signature du secrétaire de séance,



Boisseroul